L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 11 JANVIER 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 1016 Rue Poydras

Entre Calliope et Delord.

James Toole vs Ses Créanciers.

No 45,328 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau, 112 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, un ordre daté le 8 juin 1896, et signé le 12 juin 1896, et l'autre daté et signé le 7 décembre 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, et mesurant (le dit lot) 17 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 17 pieds 4 pouces dans le fond sur 105 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté le divisant du lot B, et 104 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Calliope toutes mesures américaines, et d'après un certain plan ou esquisse tiré par Louis H Pilié, voyer, daté le 21 mars 1871; le dit lot est désigné par la lettre C. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant 4 chambres, hall, allée de côté, galerie devant, etc., dans le fond du lot il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant deux chambres, citernes, hangars, etc. dans la cour, et rapportant un loyer de $20 par mois.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera, en addition de son offre, les taxes d'Etat de 1896; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication sera payé pour l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire public, Bureau, bâtisse Hennen.
10déc—10 13 20 27—janv 3 10 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIARE

Mardi, 12 Janv. 1897

Vente Judiciaire en Partage DANS LA Succession de Mme Lizetta Forkefield.

No 48,524—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, en date du 21 juillet 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE. Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 12 janvier 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu dans les conditions de un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payable à un et deux ans après la date, portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques, les propriétés décrites ci dessous, à savoir:

Six certains lots de terre, avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mazant Bourgogne et Lesseps, désignés par les lettres A 1, A 2, B, C, D et E. Lot No A 1 formant l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesurant vingt-sept pieds quatre pouces et trois lignes sur la rue France la même largeur dans le fond, par une profondeur de 80 pieds six pouces; Lot A 2, mesure 58 pieds 4 pouces de face sur la rue Dauphine, par 27 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur, et est dans le fond du lot "A 1"; Lot "B" mesure 35 pieds de face sur la rue France par 138 pieds, 10 pouces de profondeur. Lots "C", "D", "E" mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face sur la rue France par une profondeur entre lignes parallèles de 138 pieds 10 pouces. Lots "C", "D" et "E" sont vacants et les lots "A 1" et "A 2" et "B" contiennent des améliorations qui seront plus pleinement montrées sur le plan enregistré à la Bourse.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 10 11 12

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix à Mandeville.

In re. Pierre Bérot vs ses créanciers.

No 50,457—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs. No 629 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 17 décembre 1896, in re Pierre Bérot versus ses créanciers, il sera vendu, à l'enchère publique, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans la ville de Mandeville, paroisse St Tammany, mesurant 44 pieds de face à la rue Monroe par une profondeur irrégulière de 227 1/2 pieds, le dit lot s'élargit à 80 pieds à une distance de 124 pieds de la ligne de face, et est borné au nord par la rue Monroe, à l'ouest par les terres de J. R. Sullick, au sud par les terres de Mme A. Miller et à l'est par les terres de John L. Smith.

Les améliorations comprennent une jolie résidence-cottage, avec bâtisses de cuisines, écurie, poulailler et un splendide puits artésien. Bonne localité Grand terrain et bonne maison d'été.

Conditions—Comptant Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire Un dépôt de 10 pour cent exigé à la vente.
13 déc—13 20 27—jan 3 10 à date

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
919 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P O Box 118 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Katus.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,556.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 décembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Dix certains lots de terre avec les améliorations situés dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Deslondes et St-Claude et la ligne de borne le séparant de la propriété de la Société de la Sainte Croix formant une partie du terrain connu anciennement comme le Jordan Brick Yards, désignés comme lots 1 à 10 inclusivement de l'îlet No 17, sur un plan dressé par Pilié et Murray, et conformément auquel les dits lots mesurent comme suit:

Les lots 1 à 4 inclusivement, mesurent chacun 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds; le lot 1 se joint à la ligne de séparation de la propriété de la Société de la Ste-Croix; le lot No 5 forme l'encoignure des rues Remparts et Deslondes et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face sur la rue Deslondes de 125 pieds et les lots 6 à 10 inclusivement y touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Deslonde, sur une profondeur entre lignes parallèles de 136 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance s'il y en a à un an portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt. Acte de vente pardevant Zengel & Loomis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 déc—11 20 27—janv 3 10 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Casper Henry ou Casper Stock et de son épouse, Johanna Stock.

No 51,557 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 12 février 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 8 décembre et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations situé dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Marais, Port, Urquhart et Lafayette, mesurant 24 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant ou le tout comptant la balance à un an portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Acte de vente pardevant Zengel et Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.
11 déc—11 20 27—3 10 jan à date

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR.

QUATRE GOELETTES:

Daisy, M. L. Clarke, Laura L, J. J. Clarke.

Dans l'affaire de L. J. Hober vs J. J. Clarke & Co.—No du Dossier 48,607.

Aux enchères publiques. Au comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le LUNDI, 11 janvier 1897, à midi, au pied du Nouveau Bassin, encoignure Julia et sud Remparts, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 décembre 1896, No 48 607 du Dossier, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Co, il sera vendu aux enchères publiques:

Quatre goëlettes comme suit:

Daisy, 23.33 tonneaux net; M L. Clarke, 15.69 tonneaux net; Laura L., 26,58 tonneaux net, et J. J. Clarke 12,97 tonneaux net, ensemble avec leurs appareils, voiles, ancres, chaines, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 13 20 27—jan 3 10 11

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—

LUNDI, 11 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 décembre 1896, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire S. M. Harrol et als vs New Orleans Sewerage Company, No 50,995 du dossier de ladite Cour, comme suit:

1° A 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Bienville et Robertson—

Un élévateur et une porteuse système Moore, consistant en une voie aérienne en fer, de 288 pieds de long, avec cabine à machine à vapeur, machine à élever, double tambour, et double cylindre; la machine ayant une force de 20 chevaux de vapeur, les cylindres étant de 7 pouces sur 10, les tambours de 18 pouces sur 27; la bouilloire tubulaire verticale étant de 42 pouces sur 96; dix augets, se vidant par le fond ayant 30 pieds cubes de capacité; un car de transport, environ 800 pieds de rails T de 22 livres; et 600 pieds environ de cable de 5-8 pouce. Le tout pouvant être inspecté rue Robertson, entre Bienville et Conti

2° A 1 heure de l'après-midi, au No 830 rue Union, entre Carondelet et Baronne (au premier)—

Un lot de meubles de bureau, incluant des tables de machine, tableaux, etc., le tout conformément à un inventaire déposé sur une liste.

Conditions—Comptant sur les lieux.
30déc—30 31—janv 10 11

50 YEARS' EXPERIENCE.
PATENTS
TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the
SCIENTIFIC AMERICAN,
beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address
MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

Bureau de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Co., Limited, 635 rue South Peters.—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1896.—Conformément à l'Article VII de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette compagnie sera tenue en ses bureaux le JEUDI, 14 janvier 1897, entre les heures de midi 30 et de 2:30 P. M., dans le but de voter sur les amendements renvoyés des Articles II, IV et V de la Charte.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
15 déc—à date

Bureau de "New Orleans Butchers' Hide and Tallow Co., Ltd.—605 rue S. Peters.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1897.—Conformément à l'Article IV de la Charte, avis est par le présent donné que la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de 1? directeurs devant servir durant l'année prochaine, sera tenue au bureau de la Compagnie, le JEUDI, 14 janvier 1897, entre midi 30 et 2 heures 30 P. M.
A. B. LACOSTE, Secrétaire.
5 janv—au 14 incl

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de deux-neuvièmes d'intérêt indivis dans et à une grande portion de terre de valeur.

Dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Howard, le Lee Circle et les rues Carondelet et Calliope.

Canal Bank vs William Blake.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Les deux neuvièmes de l'intérêt indivis de William Blake dans et à une certaine partie ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St-Charles. Lee Circle anciennement Cercle Tivoli, l'Avenue Howard (anciennement Delord ou Promenade Triton) Carondelet (anciennement Apollo) et Calliope, formant la façade entière sur l'Avenue St-Charles et mesurant deux cent soixante six pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'Avenue St Charles cent soixante treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la rue Calliope, ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et courant vers l'avenue Howard, il mesure cent un pieds huit pouces et deux lignes, ensuite sur une ligne vers la rue Carondelet il mesure et s'étend trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes ensuite, sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers l'avenue Howard elle court et mesure cent trente quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne parallèle avec la dite avenue Howard et s'étendant vers la rue St-Charles il s'étend et mesure (34) trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique courant vers la rue Calliope il s'étend et mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique, cent onze pieds un pouce jusqu'au Cercle de Lee (ancien Cercle Tivoli) ensuite quatre vingt-quinze pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire et de face sur le dit Cercle Lee au point d'intersection du dit Cercle Lee ou Tivoli avec l'avenue St-Charles, étant la même propriété acquise par le dit Blake conjointement avec A. R. Brousseau et James S. Richardson de la Grande Loge de l'état de la Louisiane par acte pardevant John J. Ward, notaire, le 5 juillet 1890 et dûment enregistré dans le bureau des Transcrits, Livre 135, folio 60.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 déc—24 26 31—jan 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un tiers indivis d'un intérêt

—DANS ET A—

Une grande portion de terre de valeur, dans l'îlet compris par les avenues St-Charles et Howard, le Cercle Lee et les rues Carondelet et Calliope.

Canal Bank vs André Ringgold Brousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,475—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de André Ringgold Brousseau, consistant en un tiers indivis dans et aux propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre la rue St-Charles, le Lee Circle [anciennement Tivoli Circle] avenue Howard [anciennement rue Delord ou Promenade Triton] et les rues Carondelet [anciennement Apollo] et Calliope formant la façade entière sur la rue St Charles et mesurant deux cent soixante-six pieds dix pouces et quatre lignes de face sur l'Avenue St-Charles, cent soixante-treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Calliope, alors sur une ligne parallèle à la rue Carondelet et s'étendant vers l'Avenue Howard, il mesure cent un pieds huit pouces et deux lignes ensuite sur une ligne vers la rue Carondelet, il mesure trente-quatre pieds six pouces et quatre lignes ensuite sur une ligne parallèle avec la rue Carondelet et s'étendant vers l'avenue Howard; il court ou mesure cent trente quatre pieds cinq pouces et quatre lignes, et de là sur une ligne parallèle à la dite avenue Howard, et s'étendant vers l'Avenue St-Charles, il s'étend et mesure trente quatre pieds six pouces et quatre lignes, ensuite sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Calliope, il court ou mesure neuf pieds cinq pouces et deux lignes, ensuite il s'étend sur une ligne oblique cent onze pieds un pouce au Lee Circle, ancien Tivoli Circle, ensuite quatre-vingts pieds onze pouces et quatre lignes sur une ligne circulaire faisant face au dit Lee Circle au point d'intersection du dit Lee Circle ou Tivoli Circle avec l'avenue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
18 déc—18 24 31—7 14 21 jan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Quatrième District.

Vve L. Rosenbaum vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,631.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Quatrième district de cette ville, anciennement dans la ville de Lafayette, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Rousseau et St-Thomas, anciennement rue Fulton; la dite portion de terre, conformément à un plan pris d'un original par John F Braun architect et annexé à un acte passé pardevant Clifford M Eustis, notaire, le 30e jour de septembre 1892, mesurant Trente pieds six pouces à la rue Deuxième, sur cent-sept pieds, six pouces sur la ligne de côté, laquelle forme la ligne de division entre ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Division et Seconde par la même profondeur sur la ligne vers et parallèle à la rue Rousseau et trente-cinq pieds et six pouces dans le fond; toutes les mesures conformes au dit plan sont plus ou moins; ladite propriété est une portion d'un certain lot de terre désigné comme lot No Quatorze de l'îlet Treize sur le plan original de Lafayette, tiré par Hugh Grant, voyer, et mesurant soixante-trois pieds de face à la rue Seconde sur cent sept pieds six pouces de profondeur et face à ladite rue Division.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Attrayante et Améliorée du Sixième District.

Security Building & Loan Association vs Henry Miller et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 51,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 11 février 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Joseph, Octavia et Annonciation, désigné comme lot No quinze de l'îlet No douze, Nouveau No 131, sur un plan de B. Buisson, à W. F. Thompson, en date du 23 mars 1819; le dit lot mesure, conformément à une copie du plan annexé à un acte de vente par Alexandre Harris à Frédérick Folger, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 2 décembre 1885, trente pieds dix pouces de face sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Laurel, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent-quinze pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions - Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un vaste carré d'îlet de terre de valeur avec les bâtisses, etc., borné par les rues Joseph, Octavia, Green et St-David.

Dans le Sixième District.

Frank Roder vs R. E. Simons, syndic des créanciers de R. E. Simons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,827—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné respectivement par le No 64 sur un plan original de la ville de Rickerville, le dit îlet No 64 (nouveau 524) est borné par les rues Joseph, Octavia, Green ou St Andrew et St David et mesure trois cent deux pieds sept pouces et cinq lignes sur chacune des rues Joseph et Octavia et deux cent soixante-dix pieds sur chacune des rues Green ou (St-Andrew) et St David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur, centralement située.

Anciens Nos 20 et 22, Passage de la Bourse, et anciens Nos 23 et 25 rue de Chartres.

Mlle F. Amire Hopkins vs André Ringgold Brousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,499.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Chartres, Douane et Passage de la Bourse, plus particulièrement décrits comme suit—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses, portant le No municipal 20 Passage de la Bourse, le dit lot étant désigné comme le No 8 sur un plan marqué Ne Varietur par H. B Cenas, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds onze pouces et deux lignes de face au Passage de la Bourse sur une profondeur entre lignes irrégulières de soixante pieds neuf pouces et un demi pouce avec une largeur dans le fond de vingt et un pieds six pouces

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses portant le numéro municipal 22 Passage de la Bourse. Le dit lot étant désigné comme lot No 9 sur le dit plan et mesurant en mesure américaine trente et un pieds quatre pouces de face sur le Passage de la Bourse, soixante-quatre pieds neuf et demi pouces sur la ligne adjoignant au lot No 8 vingt et un pieds six pouces sur la ligne du fond, et soixante-quatre pieds onze pouces sur une ligne de côté irrégulière adjoignant le lot No 10.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses portant le No municipal 25 rue de Chartres; le dit lot est désigné par le No 11 et mesure en mesure américaine vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quatorze pieds sept pouces.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses portant le No municipal 23 rue de Chartres; le dit lot étant désigné comme le No 12 et mesure en mesure américaine 21 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt quatorze pieds onze pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 déc—18 19 24 31—jan 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété résidence attrayante dans le Sixième District.

Nouveau No 1529 Avenue Nashville,

Entre l'Avenue St-Charles et la rue Hurst

King Morse Canning Co. vs Geo. A. Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,239.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No soixante (60) borné par les avenues St-Charles et Nashville, les rues Arabella et Hurst; le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre S sur un plan et certificat d'arpentage annexé à un acte passé pardevant J. Ville, notaire en cette ville, le 22 septembre 1890 et mesurant soixante et un pieds un pouce de face sur l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18déc—18 19 24 31—jan 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans le Second District, etc.

Crescent City Rice Mill, etc.

Numa Landry vs Mme Veuve James J Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 51 603.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: —

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos dix et Onze, mesurant comme suit: Lot No Dix, vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Toulouse sur soixante dix-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne du lot No —— et quatre vingt pieds sur la ligne du lot No onze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond, et le lot No onze mesure vingt-six pieds trois pouces de face sur la rue Toulouse, par quatre-vingts pieds de profondeur sur la ligne du lot No dix et quatre-vingts pieds trois pouces sur la ligne du lot No douze, et vingt-six pieds trois pouces sur la ligne du fond.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Seize et mesurant trente quatre pieds sept pouces et une demi-ligne de face sur la rue Toulouse, par soixante treize pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No quinze, et soixante treize pieds sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds sept pouces et une demi-ligne sur la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt six pieds trois pouces de face à la rue Toulouse sur quatre-vingts pieds et une ligne sur la ligne vers la rue Chartres, soixante dix neuf pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Decatur et vingt six pieds trois pouces et trois lignes dans le fond.

4° Et un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Jefferson sur cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, les bâtisses étant connues par les Nos municipaux —— rue Jefferson

Ensemble avec les machines et autres installations qui y appartiennent et font partie du Crescent City Rice Mill.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 8 14 21 28—fév 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu et installations de la buvette et buvette, etc., comprenant coffre-fort, cash register, moteur électrique, comptoir de buvette et installations, vins, liqueurs, tabac, cigares, etc.

Aussi un grand assortiment de meubles de maison, etc.

Miles Planting & Manufacturing Co., Limited, vs H. P. Kreutz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,721.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le LUNDI, 11 janvier 1897, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux nouveau No 329 rue Baronne, encoignure de la rue Union—

Le contenu et les installations de la buvette sur les dits lieux ainsi qu'un lot assorti de meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31—jan 4 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une "propriété d'église", de valeur,

Formant l'encoignure des rues Howard et Cypress, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Julia et Freret.

Mutual Loan and Building Company vs First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,940—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et qui lui a moi transféré, le dit writ adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Howard et Cypress et mesure quatre-vingt-deux pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 déc—31 -1 2 7 14 21 28 jan—4 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du quatrième district.

Formant l'encoignure des rues Rousseau et Jackson,

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Fulton et Joséphine.

William Oswald vs Joseph J. Hébert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,543—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 14 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Jackson, Fulton et Joséphine et désigné comme lot No Un sur un plan par A. De Armas, voyer, en date du 22 février 1884, le dit lot forme l'encoignure des rues Rousseau et Jackson, et mesurant en mesure américaine trente-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Rousseau sur quatre-vingt trois pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, [illegible]
31 déc—[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR ALBERT G. BRICE.

American Loan & Trust Co. vs The Louisiana Electric Light Co. et als.

No 12,482—Cour de Circuit des Etats-Unis — Cinquième Circuit, District Est de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que, conformément au décret de la dite Cour, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le 20me jour de novembre 1896, moi, Albert G. Brice, maître commissaire spécial, vendrai en bloc, à la plus haute enchère, le JEUDI, 14me jour de janvier 1897, à midi, dans le local du dit défendeur situé rue Peters, entre les rues Market et Richard, dans la ville de la Nouvelle Orléans, d'après les termes de ce décret, les propriétés du défendeur ci-après décrites à savoir—

1° Quatorze (14) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 33 A, lequel est borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée Richard, Water et Market et désignés comme lots Nos 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 26 et 27 inclusivement; sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, sous la date du 29 juin 1867 et déposé pour références en le bureau de Henry C. Dibble, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 19, lesquels dits lots sont plus particulièrement détaillés dans l'acte de vente passé par Louis Mattie à la "Louisiana Electric Light & Power Co., pardevant Joseph D. Taylor, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 6me jour d'octobre 1885 et dans l'acte de vente d'Arthur McCauly, au Fort Wayne Electric Company, passé pardevant Hewes T. Gurley, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 20me jour de novembre 1889.

2° Un certain lot de terre situé dans le Bourg Duvergé, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 2 de l'îlet No 13, borné par les rues Villeré, Barthélemy Patterson et Seguin, mesurant 31 pieds 1 pouce et 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division de lot No 1, 104 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté, et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes dans le fond, plus ou moins, conformément à un plan annexé à un acte de partage passé pardevant H. T. Kerr, ancien notaire en cette ville, le 11e jour de mai 1850.

3° Toutes les bouilloires, machines, pompes, dynamos, générateurs et autres machineries et outils de toute sorte et qualité, situés dans et dans le local ci-dessus décrit, comprenant des tuyaux, s'étendant au travers des puits artésiens et autres privilèges et dépendances qui s'y rapportent.

4° Tous les Bâtons, Fils de Fer, Câbles, Insulateurs, Lampes, Converteurs, etc., appartenant au dit défendant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et situés sur le long des rues, levées, et places publiques de la dite ville, en usage pour la distribution du courant électrique de la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec tous les outils, accessoires, chevaux, wagons, échelles et autres propriétés personnelles de toute sorte et de toute nature appartenant au dit défendant.

5° Un certain contrat entre la Ville de la Nouvelle-Orléans et la Louisiana Electric Light Co., d'illuminer la Ville de la Nouvelle Orléans pendant 10 ans à partir du 1er janvier 1893, et dans lequel sont entrés la dite "Louisiana Electric Light Co" par un acte pardevant Joseph D Taylor, notaire de la ville, le 27me jour d'avril 1892.

6° Deux [2000] mille actions de stock du Edison Electric Company de la Nouvelle Orléans, Louisiane.

7° Tous les droits, privilèges et franchises donnés à la Louisiana Electric Light & Power Co. par la ville de la Nouvelle-Orléans, sous les ordonnances Nos 806 de la série du Conseil, et 2658 de la série du Conseil, et par la dite compagnie vendue à la Louisiana Electric Light Co., et tous les droits et privilèges donnés par la ville de la Nouvelle-Orléans à la Louisiana Electric Light Co., relativement à la batture faisant face aux fabriques, par ordonnance 5832 de la série du Conseil.

8° Toutes les réclamations et demandes de la dite Louisiana Electric Light Co. contre les diverses personnes pour de l'argent et des matériaux et services rendus, apparaissant dans les livres et comptes à recevoir de la dite Compagnie défendante, quoique les dites réclamations soient maintenant en litige ou non.

Des informations détaillées de toutes les matières et choses décrites dans les Nos 3 à 8 ci dessus peuvent se procurer ou du maître commissaire spécial ou de A. S. Badger et Geo. Q. Whitney, receveurs, qui sont maintenant en possession, ou ensemble avec toutes les autres propriétés publiées à être vendues.

Le commissaire-maître, considérera au moment de la dite vente, aucune enchère faite par aucune personne qui n'aura pas, avant son enchère, qualifié pour pousser à la vente, en déposant avec ce surdits, la somme de vingt-cinq mille ($25,000) dollars au comptant, ou par un chèque certifié sur quelque Banque Nationale de la ville de la Nouvelle Orléans, satisfaisant à lui.

Le Maître Commissaire ne fera aucune adjudication des susdites propriétés avant qu'au moins la somme de cinq cent mille ($500,000) dollars soit portée.

L'acquéreur à la dite vente devra au moment de l'adjudication, faire un dépôt au Maître Commissaire de cinquante mille ($50,000) dollars ou bien comptant ou par un chèque certifié sur une Banque Nationale de la ville de la Nlle Orléans à la satisfaction du Maître Commissaire, mais le dépôt de vingt-cinq mille dollars le plus haut par l'enchérisseur, sera considéré par le Maître comme partie des cinquante mille dollars requis à être payés en accompte du prix d'achat. La balance du dit prix d'achat devra, sur confirmation de la vente par la cour, être payé par l'acquéreur au moment et de la manière pourvue dans le dit décret final auquel référence spéciale est par le présent faite et aux termes et conditions desquels l'attention des enchérisseurs respectifs est particulièrement appelé

Les dépôts qualifiants des enchérisseurs sans succès leurs seront immédiatement rendus.

ALBERT G BRICE,
Maître commissaire spécial.
12 déc 12 déc au 14 janv inc

AVIS AUX CREANCIERS.

Metropolitan Bank vs. New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de novembre 1896 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier
7 janv—7 11 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 51,856—Division D.—Ordre de Cour—J. Bordes vs ses créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire A. J. Bordes soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile Pomes, notaire en son bureau, rue Carondelet No 315, dans cette ville, commençant le LUNDI, 11me jour de janvier 1897, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient survenir devant eux, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1896.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24 déc—24—janv. 5 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mlle Ann Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,9?3—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour [illegible]

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Ex...7:40 am	No 6 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc dim. excepté 8:50 am	Ex dimanche..7:50am
No 1 Lim. Ex...6:50pm	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex dimanche...9:30 pm	No 8 Coast Acc dim. excepté..3:30 pm
No 5 Fast Mail 8:30pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 23, Local Mail and Express...9:00pm	No 24, Local Mail and Express...6:55am
No 3, New Orleans Limited.......6:25pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 1, Fast Mail 8.20am	No 2 Fast Mail 6 30pm

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

No 5, Memphis and Kansas City Fast Train....10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.....4:20pm
No 21, Vicksburg Express.......6.30 pm	Vicksburg Express.......8:05am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No 1 Limited...8:30 am	No 2 Limited...7:10pm
No 3 Fast Mail 6:30 am	No 4 ....9:10am

TEXAS AND PACIFIC

No 54, Cal. Ex. 9:15am	No 53, Cal. Ex. 8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Texas and Mexico Fast Mail....6:50pm	California Ex.. 8 35pm
California Ex...7:30am	Texas and Mexico Fast Mail 8:35am
L'fay'te local...4:55pm	L'fay'te local....4:55pm

EAST LOUISIANA RAILROAD

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours.

No 7..........8:20 am	No 8........ 4:00 pm
Dimanche.	
No 5..........6:55 pm	No 6........ 7:30 am

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
....4:15pm	....5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...5:00 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger...........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger........6.05 pm	Alger...........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger........6:40 pm	Alger...........8:00am

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Alexandra	Copenhague	Chalmette
Assaye	Havre	Southport
Algiers	Havane	Alger
Alberta	Brême	Westwego
Astrakahn	Copenhague	Louisiane
Australia	Brême	3e dist. 28
Fjord??	Copenhague	Southport
Buenaventura	Liverpool	Louisiane
Crema	Brême	4e dist. 42
Cuban	Liverpool	1er dist. 37
Cundall	Hambourg	3e dist. 30
Europa	Brême	3e dist. 27
El Norte	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Espana	....	1er dist. 15
Guesio	Laid up	Alger
Hardwick Head	Havre	Westwego
Inchmarlo	Hull	Westwego
Iona	Anvers	Louisiane
Juanita North	Rotterdam	Southport
Jos. Oteri, Jr	Laid up	3e dist. 32
Mallin Head	Belfast	Southport
Morgan	Laid up	Alger
Navarre	Liverpool	4e dist. 44
Orion	Liverpool	Pie 1ier
Pio IX	Barcelone	4e dist. 45
Portuguese Prince	Gênes et Livourne	rue 3e
Professor Morse	Honduras	1er dist. 15
Queensmore	Brême	4e dist. 48
Rover	Pecos del Toro	1er dist. 15
Rensaleer	U K or Cont.	Louisiane
Staffa	U K or Cont.	Southport
Stanley Hall	Havre	4e dist. 47
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Saidal	Bluefields	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
NAVIRES.		
Riverside	Grimsby	Chalmette
BARQUES.		
Savoia	Continent	Gretna
Urcolina	Oporto	rue 3e
GOELETTES.		
Wm J Lermond	Baltimore	2e dist. 18
Harriet C. Kerlin	......	Alger
Santo Oteri	Honduras	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Creole, Gager..........parti 4 janv
Steamship Excelsior, Boyd..........parti 6 janv

LIVERPOOL.

Steamship Traveller, West..........parti 29 déc
Steamship Electrician, Coulins..........parti 24 déc
Steamship Wolseley Hall, Cameron parti 24 déc
Steamship Yucatan, Jinks..........parti 16 déc
Steamship Costa Rican, Kelly..........parti 17 déc
Steamship Benridge, Appleton..........parti 17 déc
Steamship Jamaican, Daniel..........parti 19 nov
Steamship Legislator Tenant..........parti 26 nov
Steamship Nicaraguan, Lund..........parti 3 déc
Steamship Governor, Thompson..........parti 10 déc
Steamship Barbadian, Highton..........parti 22 déc
Steamship Magician, Jones..........parti 31 déc
Steamship Darien, Wrake..........parti 7 janv
Steamship Tampican, Pickthall..........parti 6 janv
Steamship West Indian, Campbel..........parti 6 janv
Steamship Texan, King..........parti 31 déc
Steamship Worale, Hall, Lewthwaite, ...parti 31 déc

SHIELDS, ANG.

Steamship Lowlands, ——..........parti 19 déc
Steamship Hildawell, Williams..........parti 17 déc
Steamship Caprivi, Hagemann..........parti 31 déc

BARRY, ANG

Steamship Benrath, Bosick..........parti 31 déc
Steamship Torr Head, Thompson..........parti 5 janv

ANVERS

Steamship Cayo Romano, Widgery..parti 8 déc

HAVRE.

Steamship Birchfield, Morton..........parti 11 déc

RIO DE JANEIRO.

Steamship California, Tauguerayparti 16 déc

HAMBOURG.

Steamship Hispania, Dempwolf...parti 12 déc
Steamship Almania, Tiller..........parti 16 déc

MARSEILLE.

Steamship Scottish Prince, McLean par 16 déc

GLASGOW.

Steamship Devona, Pallister..........parti 21 déc

MANCHESTER

Steamship Salopia, Rodham..........parti 22 déc

NEWPORT ANG.

Steamship Istrar, McKay..........parti 22 déc

BRISTOL.

Steamship Merrimac, ——..........parti 25 déc

FIUME

Steamship Gleadowe, Harris..........parti 23 déc

SANTOS

Steamship Grantor, Ballaine..........parti 26 déc

ROTTERDAM

Steamship Aco, Van Ryken..........parti 24 déc

PALERME.

Steamship Pontiac, Owen..........parti 31 déc

TRIESTE.

Barque Sava, Martinovich..........parti 24 déc
Navire Deveron, Ivancic..........partie 24 déc

DUNDEE

Steamship Hadden Hall, Pritchard .parti 31 déc

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning. [illegible]

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HERDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN....$12 00
SIX MOIS....6 00
TROIS MOIS....3 00
UN MOIS....1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN....$3 00
SIX MOIS....1 50
QUATRE MOIS....1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer [illegible]

Les jours de départ des [illegible] à vapeur.

Bureaux [illegible]